

Le lecteur de français : un acteur essentiel au cœur de la coopération linguistique, culturelle et universitaire

Raphaël Bruchet
Universitat de València, Espagne
raphael.bruchet@uv.es



Synergies Espagne n° 5 - 2012 pp. 227-242

Reçu le 05-03-2012 / Accepté le 03-05-2012

Résumé : Le lecteur de français joue un rôle clé au sein des universités étrangères dans le cadre de la promotion et de la diffusion de la langue et de la culture françaises. C'est un acteur essentiel de la coopération linguistique, culturelle et universitaire, mais souvent au-dehors des cadres officiels. Il existe actuellement à travers le monde non pas un mais bel et bien des lecteurs, avec une impressionnante diversité de statuts, missions et modalités d'intervention. Cela représente à la fois une grande richesse mais aussi un risque de dispersion. Il faut, de plus, prendre conscience que les lecteurs sont des membres à part au sein des départements universitaires d'études françaises. Afin de mieux profiter de cette singularité, il est indispensable que leurs missions ne se cantonnent pas uniquement aux activités d'enseignement. Il faut aussi définir clairement et officiellement la place et le rôle des lecteurs dans la promotion et la diffusion du français, et élargir leur champ d'action aux diverses activités de coopération linguistique, culturelle et universitaire, tout en leur en donnant les moyens nécessaires. La création d'un « réseau », avec à la fois une coordination globale et une action locale, semble être un projet pertinent.

Mots-clés : français langue étrangère, lecteur de français, université, promotion et diffusion du français, coopération linguistique et éducative

El lector de francés: un actor esencial en la cooperación lingüística, cultural y universitaria

Resumen: El lector de francés desempeña un papel clave en las universidades extranjeras en el marco de la promoción y la difusión de la lengua y la cultura francesas. Es un actor esencial de la cooperación lingüística, cultural y universitaria, pero a menudo fuera de los marcos oficiales. Existe en la actualidad por el mundo no sólo uno sino varios lectores, con una impresionante diversidad de estatutos, misiones y modalidades de intervención. Esto representa a la vez una gran riqueza pero también un riesgo de dispersión. Hace falta, además, tomar conciencia de que los lectores son miembros aparte dentro de los departamentos universitarios de estudios franceses. Con el fin de aprovechar esta singularidad, es imprescindible que sus misiones no se encasillen únicamente en las actividades docentes. También es necesario definir clara y oficialmente la posición y el papel de los lectores en la promoción y la difusión del francés, y extender su campo de acción a las diversas actividades de cooperación lingüística, cultural y universitaria, dándoles al mismo tiempo los medios necesarios. La creación de una "red", que implique a la vez una coordinación global y una acción local, parece ser un proyecto pertinente.

Palabras clave: francés como lengua extranjera, lector de francés, universidad, promoción y difusión del francés, cooperación lingüística y educativa

**The French language assistant: a main protagonist
within the linguistic, cultural and academic cooperation**

Abstract: The French language assistant plays a key role in foreign universities within the framework of the promotion and the spreading of French language and culture. He is a main protagonist of the linguistic, cultural and academic cooperation, but often outside the formal frameworks. There are currently around the world not one but actually several language assistants, with a considerable diversity of statutes, missions and modes of intervention. This both represents a great resource but also a risk of over-diversification. We should, moreover, realize that language assistants are original members in university departments of French studies. In order to better enjoy this peculiarity, it is essential that their missions are not confined only to teaching activities. It is also necessary to define clearly and formally the place and the role of the language assistants within the promotion and the spreading of French, and extend their field of action to the several activities of linguistic, cultural and academic cooperation, while giving them the necessary means. The creation of a “network”, with both global coordination and local action, seems to be a relevant plan.

Keywords: French as a foreign language, French language assistant, university, promotion and spreading of French, linguistic and educational cooperation

Introduction

S'il y a bien un acteur polyvalent dans le domaine du français langue étrangère et avec une identité professionnelle multiple de nos jours au sein des départements d'études françaises des universités étrangères, il en est fort probablement l'incarnation la plus proche. Parler du lecteur¹ de français c'est bien évidemment aborder la question de l'enseignement du français langue étrangère, mais c'est aussi indiscutablement évoquer, à travers son statut, ses missions, son rôle, d'autres facettes tout aussi importantes, telles que l'action et la coopération linguistique, culturelle et universitaire, ainsi que toutes les activités mises en place dans le cadre de la promotion et de la diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger. C'est très souvent à lui que les étudiants et enseignants s'adressent prioritairement lorsqu'ils ont un doute, une question, ou veulent satisfaire leur curiosité sur la langue et la culture. Le lecteur est une personne-ressource au sein d'un département de français. Les fonctions qui lui sont confiées ne devraient alors surtout pas se cantonner à l'enseignement : plus qu'un simple enseignant ou chargé de cours en français langue étrangère, il est -ou devrait être- à la fois un ambassadeur de la langue et de la culture françaises et un acteur majeur de la coopération. Ses missions sont -ou pourraient être- très riches et susceptibles de s'intégrer à un véritable réseau beaucoup plus large, afin de renforcer l'impact de sa présence locale.

Mais quels sont réellement le statut, la place, le rôle et les modalités d'intervention du lecteur de français dans les universités étrangères ? Quelles sont les pratiques actuellement en vigueur et les perspectives à entrevoir pour l'avenir ?

Pour traiter ces questions, nous reviendrons tout d'abord sur l'identité du lecteur de français et sur la gestion des programmes d'échanges existants. Nous nous intéresserons ensuite à la place et au rôle de celui-ci dans les départements universitaires d'études françaises à l'étranger. Enfin, nous aborderons sa possible intégration dans les missions de coopération linguistique, culturelle et universitaire, exposant ainsi quelques pistes envisageables pour l'avenir. Cet article se veut être une présentation des enjeux didactiques et sociolinguistiques, mais aussi diplomatiques et politiques, de la promotion et de la diffusion du français à l'étranger à travers l'action des lecteurs de langue en poste dans les universités étrangères.

Panorama général : identité(s) des lecteurs et lectorats de français dans le monde.

La question identitaire -qui est le lecteur de français?- est importante et prend tout son sens dans le cadre de notre article. Comme le rappelle la linguiste et didacticienne Sophie Aubin (2009 : 204), « *le mouvement identitaire de l'enseignant en FLE est une constante, une démonstration de modernisation et de progression* ». Nous remarquons d'emblée qu'il est presque impossible de parler d'une seule et même identité pour les lecteurs² de français dans les universités étrangères et pour la nature des postes qu'ils occupent. Il est cependant un peu plus aisé de tracer le portrait du lecteur de français. Il s'agit dans la plupart des cas d'un jeune diplômé, titulaire d'un niveau Bac+5 -Master-, voire doctorant ou jeune docteur. Il est souvent issu d'une filière universitaire de lettres et sciences humaines (langues étrangères, lettres modernes, histoire, philosophie, etc.), formation forcément complétée par un parcours en didactique du français langue étrangère. Il est dans un entre-deux : la fin des études universitaires et l'entrée dans le monde du travail. Ce premier « statut », ni simple étudiant ni enseignant titulaire, ne facilite guère la création d'une identité professionnelle claire et bien définie.

Le problème identitaire se complexifie ensuite avec la diversité des types de contrats proposés et la nature tout aussi diverse des postes occupés. Ceci s'explique notamment par le fait que, de nos jours, les lecteurs de français à l'étranger sont, par exemple, « profesores visitantes » en Espagne, « collaboratori ed esperti linguistici » en Italie, « language assistants » au Royaume-Uni, « foreign language teaching assistants » aux Etats-Unis, etc. Contrairement à d'autres pays, la France ne propose aujourd'hui aucune procédure de recrutement centralisée au niveau du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes ou d'un opérateur³ public de ce dernier. Certains pays centralisent le recrutement et la gestion des lecteurs de langue qu'ils envoient en mission à l'étranger à travers leur propre Ministère des Affaires Etrangères ou une institution publique spécialisée dans le domaine de la coopération linguistique et éducative. A titre d'exemple, nous citerons : Wallonie-Bruxelles International pour la Belgique, le Ministerio de Asuntos Exteriores via l'Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo, pour l'Espagne, le Ministero degli Affari Esteri pour l'Italie ; le Deutscher Akademischer Austausch Dienst pour l'Allemagne, etc.

Dans le cas de la France, les programmes⁴ offerts aux candidats-lecteurs de français dans une université étrangère sont multiples. Certains programmes d'échanges d'assistants de langue gérés par le Centre International d'Etudes Pédagogiques⁵ permettent d'occuper un poste dans une université mais la majorité des offres se trouvent plutôt dans les établissements d'enseignement primaire et/ou secondaire. Le Volontariat International en Administration⁶ propose quelques postes de lecteurs de français même si la majorité des offres concernent principalement les établissements du réseau culturel français à l'étranger. Des stages⁷ longs en français langue étrangère sont aussi proposés par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes généralement à des étudiants de Master dans cette discipline et la gestion de ceux-ci a été confiée au Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires. La Commission Franco-Américaine Fulbright⁸ envoie de son côté chaque année une trentaine d'assistants de français dans les universités américaines. L'Ecole Normale Supérieure⁹ possède quant à elle un vaste réseau international et envoie régulièrement des lecteurs de français auprès de ses établissements partenaires à travers des accords signés à cet effet. Les Services de Coopération et d'Action Culturelle¹⁰ des Ambassades de France collaborent également au recrutement des lecteurs pour le compte de certaines universités étrangères. De plus en plus d'universités françaises signent des accords bilatéraux d'échanges de lecteurs de langue avec d'autres universités à travers le monde, et enfin certaines universités étrangères proposent directement des postes de lecteurs via des recrutements locaux. La pluralité et la diversité des programmes est réellement vaste. Nous constatons donc, dans le cas de la France, qu'il n'existe pas actuellement de politique centralisée et globale en ce qui concerne le recrutement et la gestion des lecteurs de français.

Il va de soi que les contrats et missions sont très différents même si, de manière générale, les principales activités tournent toujours autour de l'enseignement de la langue et de la culture françaises. La rémunération des lecteurs peut être prise en charge intégralement par la France -cas de moins en moins fréquent-, un co-financement est parfois mis en place entre la France et une institution étrangère à travers la signature d'une convention. Dans le cas d'un recrutement local, l'établissement étranger assume souvent l'ensemble des frais. Toutefois, face à cette diversité des statuts des lecteurs de français en poste à l'étranger, nous pouvons signaler que le statut des lecteurs de langue étrangère en poste dans les universités françaises est clairement défini et régulé dans un décret¹¹ officiel. Même dans des universités de plus en plus autonomes, les lecteurs étrangers en France conservent jusqu'à aujourd'hui une identité commune sur tout le territoire national. Le texte de loi français laisse percevoir une certaine liberté dans la capacité d'une université française à recruter ses lecteurs étrangers mais, en revanche, ce n'est pas normalement le cas pour les universités étrangères qui souhaitent recruter des lecteurs de français où ce statut est d'ailleurs parfois inexistant. A l'étranger, les établissements sont principalement confrontés à deux difficultés :

- la question économique de savoir qui finance le poste,
- la question administrative et juridique des modes de recrutement et de la nature de son statut.

Ceci explique d'ailleurs en partie, la disparition de nombreux lectorats de français à l'étranger, juste après la suppression du Service National en Coopération, suite à la suspension du Service National décidée par le Président de la République Jacques Chirac en mai 1996. A travers ce dispositif, de nombreux postes de lecteurs-coopérants -volontaires du service national actif- étaient effectivement ouverts dans les universités étrangères via la signature de divers accords. Ces bouleversements ont dessiné une sorte de terrain en friche où le manque de cohésion, plus que le manque de centralisation, a plus ou moins amené le lecteur à devenir une espèce en voie d'extinction. Beaucoup d'universités et d'universitaires étrangers ont eu à cette époque l'impression que l'Etat français se désengageait complètement de son action de promotion et diffusion, et que la langue française était ainsi abandonnée à son destin local. Cependant, grâce à des initiatives sur place et à l'union des énergies -notamment à travers l'action des attachés de coopération pour le français en poste dans les Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France-, le drame a parfois été évité. Ceci démontre bien l'importance du réseau culturel français à l'étranger.

En traçant ce premier panorama général, nous nous rendons compte qu'il existe dans les faits non pas un mais bel et bien des lecteurs de français. Leur situation¹² est parfois très disparate à travers le monde. Toutefois, comme nous l'avons vu, les missions qui leur sont confiées représentent en quelque sorte un point de ralliement. Ils sont à la fois l'enseignant de français langue étrangère et le référent de langue et culture maternelles que consultent les enseignants et étudiants locaux. Ils apparaissent donc, sous plusieurs formes, comme de véritables médiateurs culturels. Face à cette singularité qui représente ici une formidable richesse, nous avançons que leurs principales activités sont hélas encore trop souvent cantonnées à l'enseignement alors qu'ils pourraient apporter également une expertise ou rendre des services dans d'autres domaines. En quoi le lecteur de français est-il un enseignant différent ? Quelle valeur ajoutée peut-il apporter à un département universitaire d'études françaises à l'étranger ?

Le lecteur de français : une autre façon de promouvoir et diffuser la langue et la culture françaises.

Le lecteur de français est un membre à part au sein d'un département de français d'une université étrangère : il est généralement à mi-chemin entre la fin des études universitaires et l'entrée dans le monde du travail, d'un âge relativement jeune, de passage pour une période déterminée, de langue et de culture maternelles françaises, formé au sein d'une université -d'une tradition universitaire- française. Il est alors de fait un sujet linguistique et culturel authentique et unique car, comme nous le rappelle le philosophe et sociologue Jacques Demorgon (2009 : 19), « *le culturel est bien plus qu'élitisme, il émerge de toute expérience humaine* ». Cette singularité représente un réel atout pour un département de français. Sa tâche principale est en général l'enseignement, c'est bien sûr un point fondamental, mais nous considérons que cela représente une seule partie de son action et que celle-ci peut et doit s'étendre dans une même mesure à d'autres domaines relatifs à la promotion et à la diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger.

L'identité plutôt singulière du lecteur de français au sein de la communauté universitaire le fait apparaître, tel que nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, comme un référent. Il s'agit d'une personne-ressource qui offre d'autres approches, d'autres dynamiques dans l'enseignement du français langue étrangère. La présence d'un lecteur de français au sein d'une université étrangère permet en effet de renforcer l'apprentissage de la langue et d'appréhender celui-ci avec une nouvelle dynamique. Dans certains départements, le lecteur est parfois le seul locuteur natif, sa contribution à l'enseignement constitue donc un atout précieux, il attire l'attention et la curiosité des étudiants et de ses collègues enseignants. Les étudiants sont d'ailleurs très demandeurs d'occasions d'échanger, au cours de leurs études, avec des locuteurs natifs ; cela représente pour eux la possibilité de mettre en pratique ce qu'ils ont appris au préalable et leur démontre l'utilité et l'efficacité de cet apprentissage. Dès lors, la langue n'est plus considérée comme un objet d'étude, mais elle est perçue comme un authentique outil de communication. Lorsque le lecteur est le seul ou l'un des quelques locuteurs natifs auxquels les étudiants s'adressent dans leur environnement universitaire, il devient une source de motivation dans l'apprentissage de la langue. En outre, par son jeune âge, le lecteur est la plupart du temps plus ou moins de la même génération que celle de ses propres étudiants, ce qui lui permet d'établir une certaine confiance et de faciliter la prise de parole. Avec le reste de leurs professeurs qui ne sont pas forcément des locuteurs natifs, les étudiants ont tendance à recourir à leur langue maternelle en cas de difficulté de compréhension et/ou d'expression, comptant sur cela pour faire passer leur message. Si le lecteur accepte d'éviter tout recours à la langue maternelle de ses étudiants, afin que ceux-ci n'aient d'autre choix que de s'exprimer en français, la conception de la langue comme outil de communication à part entière sera préservée. Nous remarquons, dans la même perspective, que les étudiants se soucient de savoir s'ils sont capables de communiquer avec un locuteur natif et ils font dans ce contexte le maximum d'efforts pour s'exprimer correctement et se faire comprendre. De plus, le lecteur étant un jeune diplômé sortant de l'université, il est probable qu'il propose aux étudiants un enseignement de la langue française à travers les théories et les pratiques didactiques les plus modernes. Il fournit, par conséquent, à ses collègues enseignants des éléments de « mise à jour » linguistique, culturelle et didactique. Il a aussi naturellement recours à des documents authentiques dans les cours qu'il dispense, mais on oublie encore trop qu'il est lui-même une ressource, un vrai support, d'où l'intérêt d'exploiter son propre vécu dans sa langue et sa culture maternelles, en d'autres termes, son expérience personnelle. Il est un authentique représentant culturel qui, à travers sa présence et ses actions, peut ouvrir la voie à la connaissance d'autrui via la prise de conscience de la diversité linguistique et culturelle ainsi qu'à l'éducation au respect de celle-ci. Le lecteur, en tant que locuteur natif, porte en lui des richesses inépuisables pour l'enseignement, et pas seulement sur le plan linguistique.

La langue est le cœur d'une culture et le lecteur en transmet les battements à l'état vif, il est le guide d'un grand voyage linguistique et culturel. Il contribue ainsi à sensibiliser les étudiants à sa propre culture, en leur permettant notamment d'élucider les questions qu'ils se posent sur celle-ci. Il intervient là comme un véritable médiateur culturel, favorisant ainsi le dialogue des cultures

et offrant une meilleure connaissance de la société française contemporaine. Il facilite et favorise de cette manière la compréhension de sa culture auprès d'autrui, et il enseigne alors ce que le philosophe et sociologue Edgar Morin (2008 : 30) nomme « *la compréhension humaine* ». S'agissant, par exemple, de l'exploration et de la correction des stéréotypes, il semble plus aisé pour un locuteur natif de savoir si la représentation que des étrangers se font de ses compatriotes est stéréotypée ou fidèle à la réalité. Toutefois, il faut que le lecteur sache prendre à son tour du recul sur sa propre culture pour éviter de transformer une expérience personnelle en vérité générale et d'être le plus objectif possible car une seule et unique personne ne représente jamais toute une société. S'il sait remettre lui-même en question sa propre conception de sa culture, rendre son témoignage le plus objectif et authentique possible, le lecteur devient un excellent médiateur pour expliquer la réalité culturelle de son pays dans le but d'aider les étudiants à se débarrasser des clichés qui entravent leur perception du réel.

L'enseignement n'est cependant pas le seul moyen de diffusion et de promotion de la langue et de la culture françaises et, par conséquent, les activités du lecteur ne devraient pas se limiter à dispenser des cours. Comme nous le développerons dans la troisième partie de cet article, le lecteur de français pourrait être considéré comme un acteur local de la coopération linguistique, culturelle et universitaire. Son contrat de travail devrait englober des activités annexes à côté de l'enseignement, activités qui ne sont d'ailleurs pas moins fondamentales. Si le lecteur apparaît comme un médiateur idéal pour l'enseignement de la langue et de la culture, cette médiation peut également prendre d'autres formes et concerner d'autres domaines. Dans la continuité de ses cours et la poursuite de l'utilisation de la langue comme moyen authentique de communication ainsi que dans le cadre de la sensibilisation aux expressions culturelles, il a la possibilité, par exemple, de proposer quelques ateliers : pratique théâtrale, club cinéma, café littéraire et philosophique, préparation aux diplômes officiels de langue française, etc. Ces activités contribueraient ainsi à renforcer la dynamique présente dans ses cours, en proposant des fenêtres ouvertes sur le monde culturel francophone contemporain et d'autres modalités de pratique de la langue française, et à instaurer une vie culturelle en français au sein de l'université dans laquelle il travaille. Le lecteur doit évidemment se tenir informé de l'actualité éditoriale (méthodes de français langue étrangère, publications d'actes de colloques dans son domaine professionnel, dossiers de presse sur l'actualité, etc.) et de la production culturelle francophone (littérature, cinéma, musique, ...). Il s'agit là, par exemple, de réaliser une veille documentaire pour en transmettre régulièrement les résultats à ses collègues et à ses étudiants. Ce processus favorise ainsi une actualisation des connaissances linguistiques et culturelles ainsi que des pratiques didactiques et agit comme un moteur de recherche pour la formation continue du lecteur lui-même, des apprenants et d'autres enseignants. Il est également un excellent relais pour renforcer la communication autour des activités organisées au niveau local, régional, national ou international par diverses institutions dans le cadre de la coopération linguistique, culturelle et universitaire : conférences, séminaires de formation continue, concours littéraires, bourses d'étude et de recherche, etc. N'oublions pas non plus que le lecteur, en tant que jeune

diplômé, est le vecteur de toute une tradition universitaire, de méthodes de travail et d'exercices particuliers. En ce sens, il apparaît comme un référent idéal pour faire connaître le système universitaire français et orienter les étudiants souhaitant effectuer un séjour d'étude en France. Ses actions, comme nous le constatons avec ces quelques exemples, s'étendent bien au-delà du département de français auquel il est rattaché et concernent d'autres services de l'université au sein de laquelle il travaille : relations internationales, centre de langue, bibliothèque universitaire, orientation des étudiants et formation continue, etc. Le lecteur s'intègre alors dans des projets de l'université, apportant participation active et expérience. Un grand éventail de missions et un large champ d'interventions s'offrent à lui, au bénéfice direct de son université.

Le lecteur de français possède donc plusieurs facettes qui contribuent à dynamiser l'enseignement et l'apprentissage de la langue et de la culture françaises et favorisent l'utilisation de la langue comme outil de communication authentique. Dans des sociétés actuellement de plus en plus fragilisées par des crises, « où la nécessité de la compréhension mutuelle et le respect de la diversité linguistique et culturelle devient un enjeu majeur pour l'avenir du monde entier », tel que le souligne le professeur Michael Kelly (2006 : 244), nous pensons que le lecteur de langue a un rôle clé à jouer. Il s'agit là d'une mission d'éducation au plurilinguisme et à l'interculturalité. La langue étant le cœur d'une culture, il joue aussi un rôle d'ambassadeur culturel. Il renforce alors tout département universitaire d'études françaises et apparaît de fait comme un référent idéal dans des projets plus généraux concernant d'autres services d'une université et mêmes d'autres institutions partenaires. Mais comment augmenter la force et la visibilité des actions menées par les lecteurs de français en poste à travers le monde ? La création d'un « réseau » ne permettrait-elle pas de rassembler toutes ces énergies trop souvent dispersées de par le monde, dans le but de créer un impact plus important et d'accroître ainsi l'action et la coopération linguistique, culturelle et universitaire à l'étranger ?

Les lecteurs de français : quelques propositions pour la création d'un « réseau »

Nous l'avons déjà mentionné, il n'existe pas « un lecteur » mais bel et bien « des lecteurs » de français. Les modalités de recrutement, les statuts, les missions peuvent être très différents selon le poste occupé. Le lecteur n'est pas -ou ne devrait pas être- uniquement un enseignant. Il faut absolument être conscient que la diffusion et la promotion du français ne passent pas uniquement par l'enseignement de la langue. Comme nous le précise Frédéric Mazières, auteur d'une thèse de doctorat et de plusieurs articles sur la fonction d'attaché de coopération pour le français :

« La diffusion n'est pas uniquement le résultat de millions de cours de FLE dispensés dans le monde, c'est également le résultat de multiples processus institutionnels, qu'ils soient politiques, budgétaires, juridiques ou diplomatiques. » (Mazières, 2011 : 202).

Le lecteur est -ou pourrait être- alors un véritable agent local, un représentant du réseau français en charge de l'action et de la coopération linguistique,

culturelle et universitaire en liaison constante avec les attachés de coopération. Nous nous permettons donc d'avancer que les défis à relever sont multiples et d'une importance capitale en ce qui concerne la présence française au sein des universités étrangères. Il est par conséquent indispensable que ces critères soient pris en compte au moment du recrutement des lecteurs de français et que ceux-ci soient convenablement formés au bénéfice du succès de leurs missions.

1. Leur recrutement

La question du recrutement des lecteurs de français et de leur formation est décisive. Il s'agit là de la base primordiale pour mener correctement les actions sur le terrain une fois en poste. Certains prérequis et critères à exiger au candidat s'imposent, de par la nature des missions qu'il devra accomplir.

- a. Etre de langue maternelle française, facteur élevé d'authenticité linguistique et culturelle.
- b. Etre titulaire d'une formation universitaire de niveau Bac +5 acquise dans une université française. Le candidat doit être autonome, avoir un solide bagage culturel et intellectuel, maîtriser la méthodologie générale des études universitaires françaises et disposer d'une certaine distance critique sur les pratiques ayant cours actuellement dans sa propre discipline, le niveau « Master » paraît alors le mieux adapté.
- c. Etre titulaire d'une formation en didactique du français langue étrangère. Rappelons qu'une des tâches principales du lecteur est de dispenser des enseignements linguistiques et culturels ; d'où l'importance d'une formation de base solide dans ce domaine.
- d. Etre un jeune diplômé. Il ne s'agit pas ici de faire une quelconque discrimination lors du recrutement mais son jeune âge lui permet souvent d'instaurer une relation de confiance plus facilement avec les étudiants et le fait qu'il ait récemment quitté les bancs de l'université implique logiquement une approche actuelle de la langue et de la culture françaises avec les méthodes et les pratiques les plus modernes. De plus, cette expérience professionnelle située entre la fin des études universitaires et l'entrée dans le monde du travail représente une valeur ajoutée pour la suite de son parcours.
- e. Posséder de bonnes connaissances de la langue et de la culture du pays dans lequel le candidat souhaite exercer afin de faciliter l'intégration dans l'université d'affectation et dans la vie quotidienne. Nous savons que de par l'étendue de ses missions, il aura de multiples interlocuteurs qui ne maîtriseront pas forcément tous le français. Cela représente un réel atout et une marque de respect dans le cadre des démarches et négociations avec les interlocuteurs locaux.

En ce qui concerne la filière d'études suivie par le candidat, les pratiques commencent à s'assouplir, même si les diplômés de lettres et sciences humaines restent majoritaires. Il serait néanmoins judicieux de ne pas être trop restrictif, car la langue française n'est pas uniquement incarnée par la littérature,

c'est aussi, entre autres, la langue de la science ou encore des relations diplomatiques. A titre d'exemple, un diplômé en sciences politiques, titulaire d'une formation en didactique du français langue étrangère, serait un candidat idéal pour un poste de lecteur de français avec un service d'enseignement dans une faculté de droit. Rappelons que le français est considéré dans le monde entier depuis le XIX^{ème} siècle comme la langue de la diplomatie par excellence, il est d'ailleurs encore de nos jours langue officielle et de travail de nombreuses organisations internationales. En ce qui concerne le niveau d'études, certains avancent que les postes de lecteurs représentent une belle opportunité pour les doctorants. Nous pensons qu'il faut être très prudent face à cette question : la diversité et l'importance des missions des lecteurs montrent qu'il s'agit là d'activités à temps plein, peu compatibles avec la préparation d'une thèse de doctorat. La qualité du travail menée simultanément sur les deux fronts risque de s'en ressentir. En revanche, une première expérience professionnelle en tant que lecteur de langue dans une université étrangère peut faciliter par la suite l'obtention d'une bourse de recherche doctorale. Remarquons que si le lecteur est un atout supplémentaire pour l'université qui le reçoit, le lectorat l'est également pour le lecteur. Il est judicieux qu'une expérience comme lecteur de français soit toujours intégrée dans un projet de carrière professionnelle bien clair et défini. Les compétences acquises et développées à travers cette expérience sont réellement précieuses notamment pour ceux qui envisagent de préparer ensuite les concours de recrutement d'enseignants et ceux qui souhaitent intégrer le réseau culturel du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes ou un de ses opérateurs publics.

2. Leur formation

Une fois réglée la question du recrutement, il est important d'aborder celle de la formation. Il est primordial de bénéficier d'un vivier de personnes bien formées, les missions des lecteurs comportant un enjeu réel, car « *les coopérations culturelles, et c'est leur véritable but, représentent des moyens diplomatiques de l'expansion culturelle d'un pays* » (Mazières, 2011 : 203). Face à la richesse et à la diversité des profils des lecteurs de français à travers le monde, il est indispensable qu'une formation commune de base leur soit proposée avant la prise de poste. De plus, considérant la nature des missions déposées entre les mains des lecteurs, il est nécessaire de leur offrir les repères et les outils leur permettant de les accomplir correctement. Trois types de formation se dessinent.

a. Une formation initiale générale, ouverte à tous les lecteurs juste avant le départ de France

La formation initiale générale s'étalerait sur environ deux semaines au cours desquelles les candidats sélectionnés seraient informés et formés sur leurs principales missions. Elle serait organisée en commun par les institutions qui agissent activement dans le cadre de la promotion et de la diffusion de la langue française et des cultures francophones. Quelques thèmes centraux sont incontournables dans ce genre de formation : les démarches administratives à effectuer avant le départ, pendant le séjour, lors du retour ; le statut du

lecteur de français et son rôle ; une introduction à la didactique du français sur objectifs universitaires ; un panorama sur la création artistique et littéraire, sur la société française contemporaine et sur la francophonie ; une présentation du réseau culturel français à l'étranger, de ses interlocuteurs et des opérateurs publics du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes impliqués dans l'action et la coopération linguistique, culturelle et universitaire ; un rappel sur le fonctionnement et l'attractivité du système universitaire français pour mieux en assurer la promotion et diffusion à l'étranger.

b. Une formation initiale spécifique ouverte à ceux qui son affectés dans un même pays, juste avant leur prise de poste

La formation initiale spécifique aurait ensuite pour objectif de faciliter l'intégration des lecteurs dans le pays au sein duquel ils seront amenés à travailler. Elle aurait lieu à l'arrivée de ceux-ci dans le pays et être assurée par les personnels en poste auprès du Service de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France. Cette formation proposerait par exemple un panorama sur les traditions culturelles du pays et sur les relations bilatérales de celui-ci avec la France, une présentation du système universitaire national, une prise de contact avec les attachés de coopération français en poste à ce moment-là dans le pays d'accueil.

c. Une formation continue en présentiel et/ou à distance tout au long du contrat

La formation continue viserait à assurer une actualisation constante des connaissances des lecteurs dans les domaines de la didactique du français langue étrangère, la vie culturelle française, la coopération franco-étrangère. Cette formation serait par exemple assurée régulièrement par divers acteurs du réseau culturel français à l'étranger et d'autres institutions partenaires. Elle représenterait un véritable bénéfice à la fois pour le lecteur, pour la suite de sa carrière professionnelle, et pour l'établissement qui recevra le lecteur, puisqu'à travers les activités organisées par celui-ci, il bénéficiera de ces « actualisations ». Ces possibilités de rencontres et de formations représenteraient également une belle occasion, pour les opérateurs publics du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, principalement en charge de la coopération linguistique, culturelle et universitaire, de renforcer leurs liens mutuels et d'envisager partenariats et projets en commun avec d'autres institutions comme, par exemple, des organisations internationales, telles que l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Agence Universitaire de la Francophonie.

3. Leur statut

Il reste une question à aborder, tout aussi importante : celle du statut et de la gestion des lecteurs et lectorats de français. Puisque le lecteur de français joue un rôle important au sein de la coopération linguistique, culturelle et universitaire, il est logique que les services rendus lui donnent droit à un juste retour de la part de l'institution qui l'emploie : un véritable statut professionnel

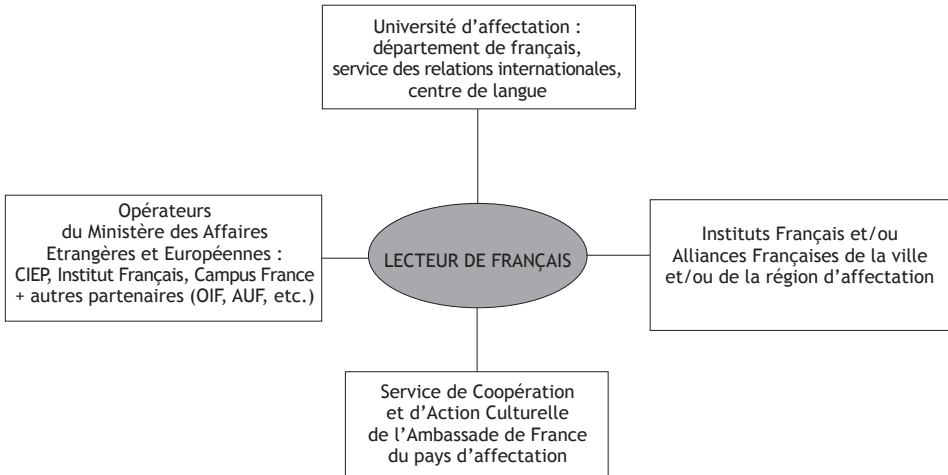
officiellement reconnu dans l'établissement d'affectation, un nombre raisonnable d'heures de cours hebdomadaires pour qu'il puisse se consacrer à ses missions avec disponibilité et sérieux, un salaire mensuel lui permettant de vivre dignement sur place, une protection sociale complète, un contrat d'une durée moyenne de trois ans (non seulement pour monter des projets de coopération à moyen terme au sein de l'établissement d'affectation mais pour installer un roulement régulier, débouchant sur de nouvelles opportunités pour de nouveaux jeunes diplômés), une valorisation de son expérience professionnelle pour la suite de sa carrière.

Dans tous les cas, le lecteur de français devrait toujours signer un contrat de travail, dès son recrutement, mentionnant avec précision l'ensemble de ses droits et devoirs ainsi que le détail de ses missions. En effet, les lecteurs ont jusqu'à présent des statuts très -voire trop- différents à travers le monde, ceci causant principalement trois problèmes : des inégalités en fonction du poste occupé, une dispersion des forces et énergies déployées localement et, par conséquent, une diminution de l'efficacité et de la visibilité de l'action et de la coopération française à l'étranger. C'est pour ces raisons qu'il nous semble judicieux d'envisager une gestion des lecteurs et lectorats de français à travers le monde qui soit centralisée mais qui puisse toutefois rester la plus ouverte possible en vue d'intégrer divers partenariats et de s'adapter aux situations locales. Cela passerait tout d'abord par l'adoption d'un statut commun et d'une nouvelle dénomination qui soit à l'image du véritable rôle des lecteurs. A titre d'exemple, nous proposons : « assistant de coopération linguistique, culturelle et universitaire pour le français ». Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes délègue dernièrement certaines de ses missions, surtout en ce qui concerne le réseau culturel, à ses opérateurs publics. Une totale collaboration entre ceux-ci se montrerait tout à fait utile dans la gestion des lecteurs et lectorats de français, avec une institution centrale coordonnant l'ensemble des actions, afin d'accroître l'efficacité et la visibilité de celles-ci et éviter toute dispersion. Loin d'établir une hiérarchie entre ces opérateurs publics, bien au contraire, le mot clé est ici « coordination ». Cette coordination entraînerait aussi d'ailleurs de nouvelles collaborations dans d'autres domaines. Des partenariats franco-étrangers précis seraient nécessaires afin de définir concrètement et précisément les responsabilités et les tâches de chacun : la prise en charge de la rémunération, de la formation, du suivi du lecteur, etc. Ces partenariats entreraient dans un cadre général et s'adapteraient aux situations locales et aux besoins particuliers des universités étrangères.

4. La création d'un « réseau »

La création d'un « réseau » dans le but d'assurer la gestion globale des lecteurs et lectorats de français permettrait de renforcer l'efficacité et la visibilité de leurs démarches et de disposer de personnes formées et opérationnelles dès leur prise de poste. Ce réseau mondial serait piloté et coordonné par des opérateurs spécialisés et compétents dans le domaine de la promotion et de la diffusion de la langue et de la culture françaises ainsi que de l'action et de la coopération linguistique, culturelle et universitaire. Nous tenons à préciser qu'une gestion globale n'empêche pas une action locale, ce qui est d'ailleurs

plutôt recommandée. Comme le commente Frédéric Mazières (2011 : 202), il est préférable que « *nous [options] [...] pour une diffusion de proximité, en fonction de contextes locaux précis. Une coopération trop “universalisante”, trop globalisante semble vouée à l’échec* ». En cette période de crise financière mondiale, il est capital de diversifier les partenariats afin d’éviter la fragilisation du maillage -voire même de le renforcer- de la présence du réseau culturel français à l’étranger. L’enjeu est donc d’importance. La mise en place de conditions idéales pour maintenir un acteur français de la coopération dans les universités étrangères est alors nécessaire. Le schéma que nous proposons ci-dessous synthétise notre propre conception de la place et du rôle des lecteurs de français. Il présente les principales relations que ceux-ci peuvent entretenir avec des partenaires institutionnels.



Conclusion

Arrivé au terme de notre démonstration, il convient d’en récapituler l’essentiel. Véritable acteur polyvalent de la coopération linguistique, culturelle et universitaire, le lecteur de français joue un rôle clé, à travers diverses modalités d’intervention, dans la promotion et la diffusion de la langue et de la culture françaises à l’étranger. Il existe jusqu’à présent à travers le monde une variété impressionnante de lecteurs et de lectorats de français. S’il s’agit d’une richesse, toute dispersion doit être évitée. En revanche, leurs missions méritent d’être diversifiées pour leur donner les moyens de représenter une valeur ajoutée. Le lecteur est un enseignant à part dans un département universitaire d’études françaises, à la fois personne-ressource et support de langue maternelle, il offre une conception de la langue comme outil authentique de communication. Il propose une « mise à jour » culturelle à ses collègues et étudiants, via sa propre expérience, apportant des pratiques modernes en didactique du français langue étrangère. Son champ d’action cependant ne saurait se limiter aux activités d’enseignement : il peut intervenir bien au-delà du département de français au sein duquel il travaille quotidiennement. Dans son université d’affectation, ses missions s’étendent à divers services et, au cœur du réseau

culturel français à l'étranger, il est le relais local idéal auprès des personnels en poste dans les ambassades et établissements culturels. Cependant, pour que ces missions soient correctement remplies, il est indispensable que soit organisée une formation initiale de base. Si l'on souhaite que les actions mises en place soient ensuite efficaces et visibles, il est nécessaire que le lecteur de français agisse au sein d'un Réseau cohérent, à la fois complètement mondial mais attaché aux spécificités locales. Toutefois, comme le souligne le sociolinguiste Louis-Jean Calvet (2005 : 9-10) :

« [...] si une politique linguistique peut être formulée par n'importe qui, par n'importe quel groupe, le passage à l'acte, la planification linguistique, implique un pouvoir politique, un rapport transitif aux situations. C'est-à-dire qu'il ne suffit pas de vouloir intervenir sur la forme ou sur le statut d'une langue, il faut encore en avoir les moyens, ou s'en donner les moyens, ou en obtenir les moyens ».

Par conséquent, il conviendrait que l'Etat français, à travers le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et ses opérateurs publics, soutienne les actions des lecteurs et prenne conscience du rôle clé que jouent ceux-ci. En outre, leurs missions s'intègrent dans des perspectives plus larges et, notamment, celles de l'éducation plurilingue et interculturelle. L'enseignement des langues et des cultures étrangères transmet des valeurs humanistes d'une richesse d'autant plus inestimable que nous évoluons dans un monde dérégulé par de multiples crises.

Promouvoir et diffuser la langue et la culture françaises à l'étranger, c'est entre autres choses, savoir construire les « politiques » appropriées et agir sur le long terme, afin d'entretenir des relations franco-étrangères amicales, fondées sur le partage et la connaissance réciproque, et de créer des opportunités socio-économiques. Pour mener à bien cette mission et s'offrir les moyens d'y parvenir, une action et une coopération linguistique, culturelle et universitaire sans cesse consolidées et renouvelées représentent un enjeu crucial.

Bibliographie

Aubin, S. 2009. « Contribution à la dynamique identitaire du professeur de Français "Langue étrangère" ». *Synergies Espagne*, n° 2, pp. 203-212.

Calvet, L.J. 2005. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette.

Calvet, L.J. 2005. « Mondialisation, langues et politiques linguistiques ». *Synergies Chili*, n° 1, pp. 13-24.

Demorgon, J. 2009. « Comment vivre et penser les relations culturelles ? ». *Synergies Algérie*, n° 4, pp. 19-23.

Kelly, M. 2006. « Le futur enseignant de langue(s) sera-t-il européen ? ». *Synergies Europe*, n° 1, pp. 238-234.

Mazières, F. 2011. *L'attaché de coopération. Une défense de nos intérêts linguistiques et culturels à l'étranger*. Paris : L'Harmattan.

Mazières, F. 2011. « La fonction d'Attaché de Coopération pour le Français ». *Synergies Espagne*, n°4, pp. 201-207.

Morin, E. 2008. « Pourquoi enseigner la compréhension humaine ? ». *Synergies Espagne*, n°1, pp. 25-31.

Références électroniques [dernière consultation effectuée le 30/03/2012]

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes : www.diplomatie.gouv.fr

Centre d'Information sur le Volontariat International : www.civiweb.com

Centre International d'Etudes Pédagogiques : www.ciep.fr

Institut Français : www.institutfrançais.com

Fondation Alliance Française : www.fondation-alliancefr.org

Campus France : www.campusfrance.org

Organisation Internationale de la Francophonie : www.francophonie.org

Agence Universitaire de la Francophonie : www.auf.org

Notes

¹ Nous emploierons tout au long de notre article le terme générique de « lecteur de français », celui-ci étant le plus utilisé dans la tradition universitaire française pour désigner un jeune enseignant étranger venant de façon temporaire enseigner sa langue maternelle au sein d'une université. Il existe cependant une impressionnante diversité de termes pour désigner cette fonction : assistant de langue, collaborateur ou expert linguistique, animateur, moniteur, tuteur, stagiaire, professeur invité, professeur visitant, etc.

² Il n'existe pour le moment, à notre connaissance, aucune enquête globale sur l'ensemble des lecteurs de français actuellement en poste dans les universités étrangères. Nous pouvons cependant trouver quelques données historiques sur ce genre de postes dans certains dossiers consultables au Centre des Archives Diplomatiques du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

³ Les principaux opérateurs publics du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes dans le domaine de la coopération linguistique, culturelle et universitaire sont, entre autres : le Centre International d'Etudes Pédagogiques, l'Institut Français, Campus France, Egide, le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires et l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. Ces opérateurs sont généralement placés, à travers la signature de diverses conventions, sous la double tutelle du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

⁴ La liste des programmes que nous exposons ici n'est bien évidemment pas exhaustive. Comme nous l'avons signalé, il en existe une multitude.

⁵ Le Centre International d'Etudes Pédagogiques a été créé en 1945, établissement public national depuis 1987, il est reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation, d'évaluation et de gestion de projets internationaux. Il contribue à la réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation et de l'enseignement-apprentissage des langues.

⁶ Le Volontariat International en Administration propose, au titre de la coopération internationale, une grande diversité de missions à des jeunes diplômés afin de soutenir l'action de la France dans le monde, avec notamment des postes au sein du réseau culturel du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et de quelques-uns de ces divers opérateurs publics : les Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France, les Instituts Français et Alliances Françaises, les espaces Campus France, etc. Il a été créé en mars 2000 et a pris la suite du Service National en Coopération.

⁷ Les stagiaires sont affectés pour une durée d'une année universitaire dans des universités et/ou lycées étrangers, en ce qui concerne les stages de coopération culturelle et du français, ou dans des écoles militaires, en ce qui concerne la coopération de la sécurité et de la défense. Ils sont placés sous tutelle pédagogique respectivement des services culturels des ambassades et des missions militaires. En 2012/2013, 163 stages (117 civils et 46 militaires) dans 64 pays sont ouverts aux étudiants de Master 1 et 2 de Français Langue Etrangère. Les stagiaires se consacrent, dans le cadre de leur stage, principalement à des activités d'enseignement de la langue et de la culture françaises.

⁸ La Commission Franco-Américaine Fulbright contribue à développer les liens d'amitié et de coopération entre la France et les Etats-Unis par l'intermédiaire d'échanges éducatifs. Elle offre des bourses à des étudiants, à des jeunes professionnels et à des chercheurs français et américains.

⁹ L'École Normale Supérieure est un établissement public français d'enseignement supérieur et de recherche très prestigieux qui couvrent l'essentiel des disciplines littéraires et scientifiques. Il s'agit d'une grande école et on y entre par concours.

¹⁰ Le Service de Coopération et d'Action Culturelle d'une Ambassade de France est en charge des échanges franco-étrangers dans les domaines linguistiques, culturels et universitaires. Il est dirigé par un Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle.

¹¹ Décret n°87-754 du 14 septembre 1987 portant sur le « Recrutement de lecteurs de langue étrangère et de maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur ». Ce texte est consultable en ligne sur le site de « Legifrance ».

¹² Il serait très intéressant de mener une enquête sur la situation mondiale actuelle des lecteurs de français en poste dans les universités étrangères. Ce genre de travail pourrait fort probablement permettre de recueillir des données très intéressantes sur les théories et les pratiques didactiques ayant cours à l'étranger ainsi que sur les politiques linguistiques et éducatives mises en place.